

MUSIQUE ET SPOILIATIONS

QUE SONT DEVENUS LES MILLIERS D'INSTRUMENTS SAISIS EN FRANCE ?
L'ASSOCIATION FONDÉE PAR PASCALE BERNHEIM ET CORINNE HERSHKOVITCH
PREND À BRAS-LE-CORPS LE DOSSIER LE MOINS CONNU DES SPOILIATIONS
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

PAR CAROLE BLUMENFELD

De la plume de l'auteur à succès des éditions Actes Sud à la réalité, il n'y a qu'un pas : le protagoniste de Jaume Cabré partage les mêmes interrogations que de nombreux propriétaires d'instruments de musique, marchands ou luthiers. « J'ignorais les détails, mais je savais qu'il arriverait ce que j'étais en train de vivre ; moi, assis, les lunettes à la main, le Storioni sur la table et Sara les mains sur les hanches et disant eh bien fais des recherches. Les détectives, ça existe. Ou alors on peut s'adresser à un centre de récupération des biens volés pendant les spoliations. Je suis sûre qu'il y a au moins une douzaine d'organisations juives qui pourraient nous aider. – Au premier geste, la maison se remplirait de profiteurs. – À moins qu'il s'agisse des propriétaires. – Mais nous parlons de quelque chose qui s'est passé il y a cinquante ans ! » (Jaume Cabré, *Confiteor*, 2013). Ouvert en août 1940 par le docteur Herbert Gerigk, le bureau parisien de Sonderstab Musik, un office spécial chargé du pillage des bibliothèques musicales et des instruments de musique, se montra « particulièrement efficace » selon les termes du rapport de la mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, présidée par Jean Mattéoli (Annette Wiewiorka et Floriane Azoulay, *Le Pillage des appartements et son indemnisation*, Paris, 2000, page 24).

PILLAGE SYSTÉMATIQUE ET ORGANISÉ

En brossant un état des saisies réalisées en France, l'ouvrage de Willem de Vries paru en 1996, *Sonderstab Musik, Music Confiscations by the Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg Under the Nazi Occupation of Western Europe*, donne le vertige. « Les résultats des premières opérations dépassèrent toutes les attentes » (page 123), et la cadence des activités fut telle que l'auteur renonce à chiffrer la masse des objets et des partitions spoliés, même s'il évoque six mille pianos, dont deux mille furent retrouvés après-guerre dans les différents magasins et dépôts parisiens. De Vries montre d'ailleurs combien Gerigk poussa le cynisme et la cruauté, jusqu'à réclamer, le 13 mars 1944, l'aide de la Dienststelle Westen pour trouver un facteur de piano ou une pianiste juive dans les camps. Le 15 avril, il désirait s'octroyer l'assistance de deux personnes juives pour nettoyer les pianos avant leur transport. Dans le magasin d'Austerlitz, un atelier de réparation avait même été installé sous la direction de Franz Rehbock – propriétaire de la firme d'instruments de musique berlinoise du même nom –, le tout financé par l'organisation de loisirs nazie Kraft durch Freude, qui avait racheté cinq cents instruments pillés.

« Or, si les grands mouvements sont connus, les instruments de musique n'ont malheureusement pas eu une Rose Valland qui pût attester de la provenance française de milliers d'œuvres d'art retrouvées dans les caches nazies après la guerre », rappelle Corinne Hershkovitch, l'une des avocates les plus chevronnées de la place de Paris dans les dossiers de restitution. De fait, le travail mené fut sans commune mesure avec celui des tableaux et des sculptures, même s'il y a eu bien sûr des restitutions d'instruments de musique après la guerre, tel le Stradivarius de 1712 rendu au célèbre violoniste Gregor Piatigorsky, gendre de la baronne Germaine de Rothschild. »

ROUVRIRE LES DOSSIERS

« Musique et Spoliations, recherche de provenance des instruments et documents musicaux », l'association que viennent de fonder Pascale Bernheim et Corinne Hershkovitch, apportera un certain nombre de réponses aux questions laissées en suspens depuis la fin de la guerre. Pascale Bernheim, qui a fait carrière dans le monde de la musique, insiste sur la nécessité de « rouvrir ces dossiers et de mener un travail d'enquête », tout en reconnaissant que « l'important est surtout de susciter une prise de conscience et de sensibiliser

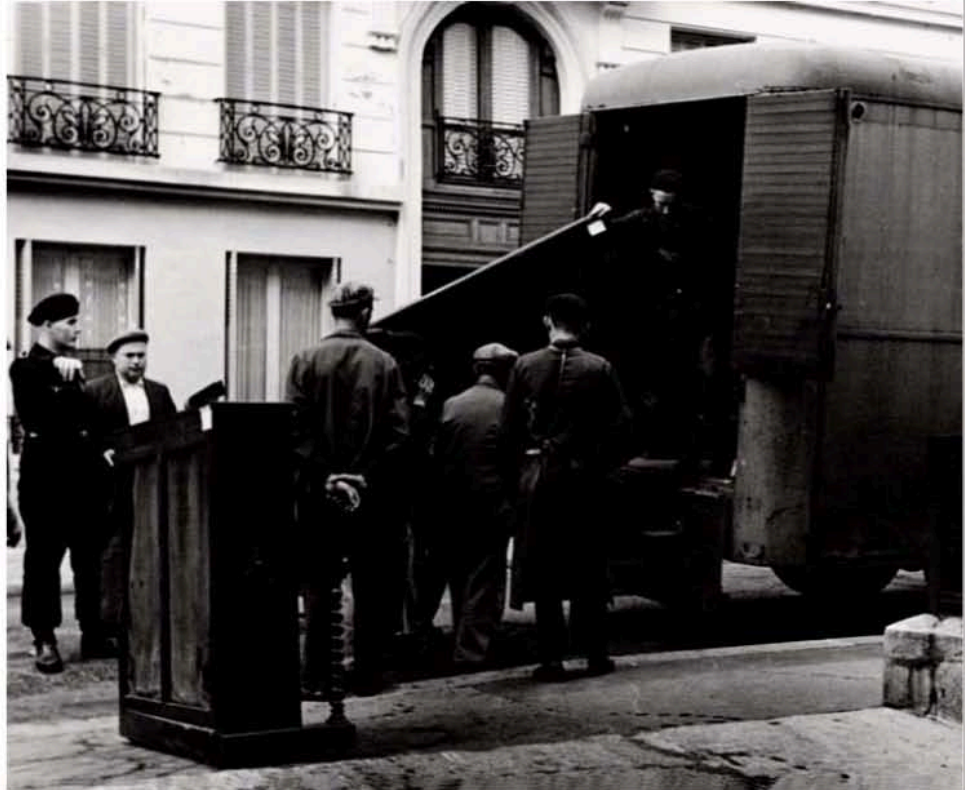
la communauté musicale et scientifique. En termes de résultats concrets, cela va être très difficile. Ces instruments ont connu des destins divers : certains ont été confiés à des personnes de confiance par leurs propriétaires, qui ne sont jamais revenus. D'autres ont été vendus, parfois à vil prix. Parmi ceux qui ont été envoyés en Allemagne, certains dorment parfois dans des coffres en déshérence, d'autres sont passés entre les mains des libérateurs aux États-Unis ou en Russie, où ils sont encore aujourd'hui considérés comme prises de guerre.

Pour centraliser toutes les informations sur le sujet et créer une base de données accessible à tous, l'association va croiser les listes des instruments confisqués dans tous les pays occupés ; des instruments portés disparus ; des demandes de restitution enregistrées ; des instruments vendus sous la contrainte en raison des lois antisémites ; de ceux vendus par l'État ; de ceux restitués. Un travail titanesque devenu aujourd'hui possible grâce au déclassé d'un certain nombre de fonds d'archives, et à la collaboration des marchands et facteurs d'instruments.

UNE TRAÇABILITÉ PARTICULIÈREMENT DÉLICATE

« Les chances d'identification à partir des documents d'archives restent relativement minces », concède Corinne Hershkovitch, « à moins de connaître un numéro d'inventaire ou d'avoir accès à une description très détaillée faite au moment des saisies. » Ainsi le chapitre VII (« Pianos et clavecins ») du troisième tome du *Répertoire des biens spoliés en France durant la guerre 1939-1945* catalogue-t-il 567 objets, dont près de deux cents pianos Pleyel et près de 125 Érard, avec la plupart du temps leurs numéros de série. Il existe aussi quelques indications pour les 129 objets listés dans le chapitre VIII (« Instruments de musique ») du premier supplément aux tomes II, III et IV : un « quatre-quarts en bois marron, portant à l'intérieur l'inscription « Nicolaus Amatus fecit in Cremona 1661 » (n° 49.627), un alto. « Florianus Bosi fecit Bononie anno 1753. Spiegel Janos, Budapest 1907 » (n° 33.075), un violon. Deux archets Vigneron, l'un marqué de la dédicace : « À mon ami Pierre Schwab du glorieux 152 ». Au talon avec ornement croix de guerre et fourragère. Vieux Paris 1768. (n° 47.147), un violon ancien, gravé au fer chaud, sur la table de dessous : « Le marquis de l'Air d'oiseaux Ave ». À l'intérieur, une inscription : « Réparé 1904 par L. Gorgeret », luthier (n° 52.813). Toutefois, la plupart des informations sont fort approximatives (violon. École de Venise. Italie, violon. Orné d'in-

“ UNE DÉMARCHE CULTURELLE, IDENTITAIRE ET MÉMORIELLE. ”



© BUNDESARCHIV B323/11, COBLENCE

crustations. Tyrol, violoncelle, violon). Les rares photographies qui accompagnent ces listes illustrent des objets de la collection Wanda Landowska, mais, là encore, une image n'est pas forcément suffisamment parlante. Les archives, assez loquaces, sur son école de musique ancienne à Saint-Leu-la-Forêt, témoignent de la difficulté de rendre compte du parcours des instruments et de la quantité des destructions. L'emballage des objets en septembre 1940 y est bien décrit, tout comme leur arrivée à Berlin, mais la trace d'un grand nombre de caisses se perd ensuite entre Munich, Hirschberg et Leipzig. S'il se félicite de l'initiative, le luthier Guy Coquoz ne manque pas de rappeler que « le travail d'identification sera extrêmement délicat ; l'expertise, c'est-à-dire la connaissance des auteurs, a évolué d'une époque à l'autre. Mais il était temps d'aborder ces ques-

tions de front. » Comme lui, Pascale Bernheim confie : « Nous avons aujourd'hui le recul et la distance nécessaires pour évoquer ces questions de spoliation de manière plus dépassionnée, pour honorer la mémoire des propriétaires spoliés et de sensibiliser à la traçabilité des instruments. » Corinne Hershkovitch conclut en expliquant qu'« il s'agit surtout d'une démarche culturelle, identitaire et mémorielle ». ■

À SAVOIR

Association Musique et Spoliations,
recherche de provenance des instruments
et documents musicaux,
contact@musiqueetspoliations.com